

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE (AUBIGNY)

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE CONCERNANT « L'EXTENSION D'UNE ZONE D'ACTIVITES » SUR LA COMMUNE D'AUBIGNY (14 025) ET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU D'AUBIGNY (14 025) ET EXPROPRIATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE ZH N°08, SECTEUR DE L'ATTACHE

Par arrêté du 28 mars 2023, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de « l'extension d'une zone d'activités » sur la commune d'AUBIGNY (14 025) et de la mise en compatibilité du PLU d'AUBIGNY ainsi que l'expropriation de la parcelle cadastrée ZH n° 08, secteur de l'attache selon les termes combinés des articles L.153-38 du Code de l'Urbanisme et des articles R.123-8 et suivants du Code de l'Environnement.

La communauté de communes du pays de Falaise-Normandie souhaite acquérir la parcelle cadastrée section ZH n°8, au lieu dit l'Attache afin d'étendre la zone d'activité économique communautaire dite « SUD CALVADOS » et d'offrir par cette opération une nouvelle image et une plus grande cohérence urbaine à l'entrée de ville Nord-Ouest de l'agglomération de Falaise.

Le président du Tribunal administratif de Caen a désigné le 14 mars 2023 Monsieur Michel BAR, Agriculteur, en qualité de commissaire enquêteur chargé de procéder à cette enquête publique préalable. La mairie d'AUBIGNY est le siège de cette enquête.

Cette enquête publique se déroulera du vendredi 05 mai 2023 à 09h30 au vendredi 9 juin 2023 à 11h30.

A compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture des mairies au public suivants :

Lieu	jours	horaire
Mairie d'AUBIGNY 5 Rue de l'Église, 14 700 Aubigny Téléphone : 02 31 40 00 53 Courriel : mairieaubigny@wanadoo.fr	• Lundi : 09h30 à 11h30 • Mercredi : 14h30 à 18h00 • Vendredi : 09h30 à 11h30 La Mairie est fermée les mardis, jeudis et samedis.	
Communauté de communes du Pays de Falaise ZA de Guibrai Rue de l'industrie - 14 700 FALAISE Téléphone : 02 31 30 42 18 Adresse Web : https://www.paysdefalaise.fr ; Courriel : accueil@paysdefalaise.fr ou https://www.paysdefalaise.communautaire-de-communes-fonctionnement/contact/		Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

- par voie électronique sur le site de la société « PREAMBULES » sous le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/4496>
- sur un poste informatique à l'adresse, jours et horaires suivants :

DDTM du Calvados 10, boulevard général Vanier – 14 000 CAEN	– du lundi au jeudi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30, – le vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
---	--

- par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Michel Bar, au plus tard le vendredi 9 juin 2023 à 11h30 le cachet de la poste faisant foi, au siège de la Mairie d'AUBIGNY, 5 Rue de l'Église 14 700 Aubigny
- Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans le Calvados durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr> en suivant la rubrique ci-dessous :
- [Accueil > Publications > Avis et consultation du public > Avis enquête publique > Les avis d'enquêtes publiques en cours](#)

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, Monsieur Nicolas SOENEN, Chargé de Développement économique, domicilié à ZA de Guibray, Rue de l'industrie, 14 700 FALAISE – Tél. 02 31 90 42 18 (standard) – courriel : nsoenen@paysdefalaise.fr

Monsieur Michel Bar, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations, aux jours et heures ci-dessous :

Lieu	Jours et horaires
Mairie d'AUBIGNY (siège de l'enquête)	– Le vendredi 05 mai 2023 de 09h30 à 11h30 (Ouverture de l'enquête) ; – Le mercredi 31 mai 2023 de 15h00 à 17h00 ; – Le vendredi 09 juin 2023 de 09h30 à 11h30 (Clôture de l'enquête).
Communauté de communes du PAYS DE FALAISE-NORMANDIE	– Le mardi 23 mai de 10h00 à 12h00.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dès leur disponibilité, à la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et près de la mairie d'AUBIGNY et de la Communauté de communes du PAYS DE FALAISE-NORMANDIE, pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement par le public sur le site internet des services de l'état dans le Calvados à l'adresse : <http://www.calvados.gouv.fr/conclusions-consultation-du-public-r1358.html> et sur le site de la société " PREAMBULES " indiqué ci-avant.

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, Monsieur le Préfet du Calvados, se prononcera par arrêté sur la demande de l'autorisation unique valant autorisation au titre de la Loi sur l'eau de l'article L.214-3 du Code de l'environnement, objet de cette demande.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE VENDREDI 9 JUIN 2023